

A F F A I R E N ° 14.

OBJET : Acquisition d'un véhicule spécialisé avec nacelle élévatrice pour maintenance et entretien des ouvrages de l'éclairage public.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite d'un appel d'offres qui a été lancé pour l'acquisition d'un véhicule spécialisé avec nacelle élévatrice pour maintenance et entretien de l'éclairage public, l'offre des Etablissements C. MALAISE/Réunion a été retenue pour un montant de 430 555 Frs.

Les caractéristiques de ce véhicule sont les suivantes :

- châssis Cabine "Renault" type J 11 équipé avec un élévateur "RIFFAUD" type B.E. 16
- Hauteur maxi : 15/16 m.
- Départ maxi horizontal : 8 m .

Les crédits nécessaires sont prévus au Chap. 901 Art. 215 du Budget Communal 1982.

Je vous demande Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à passer un marché avec les Ets C. MALAISE pour l'acquisition de ce matériel.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

-----

*Reçu à la Préfecture  
de la Réunion le  
24 Juin 1982*